



☑ Présentation générale

- ✓ Le CAPa, diplôme de **niveau 3**, permet d'exercer au sein d'une entreprise de maréchalerie, dans une écurie de chevaux de sport, de compétition ou d'élevage ; il peut également intégrer des services du ministère de la défense (gendarmerie, armée de terre, garde républicaine).
Cette formation permet d'acquérir les **gestes techniques** (préparer, façonner et poser des ferrures courantes, orthopédiques et thérapeutiques), l'utilisation des **matériaux**, les connaissances du **comportement équin** (biologie animale et hippologie),
- ✓ **Conditions d'accès à la formation** : avoir un niveau 3^{ème} et avoir un contrat d'apprentissage (hormis pour la voie scolaire où 12 à 15 semaines de stage seront à réaliser)
- ✓ **Validation** : Formations initiales scolaires, contrôle continu tout au long de la formation et épreuves terminales
Formations par apprentissage, validation par Unités Capitalisables ou 1 épreuve terminale
- ✓ **Rémunération** dans le cadre de la formation par apprentissage : sur la base d'un pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et de la qualification (25 à 78 %)

☑ Poursuite d'études

- ✓ Brevet Technique des Métiers « Maréchal-Ferrant »
- ✓ Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique

☑ Insertion professionnelle

- ✓ Maréchal/e-ferrant/e

☑ Etablissements proposant cette formation

CFPPA/UFA Contamine/Arve (74) - 04.50.03.62.01



■ Formation scolaire

● Apprentissage

🌈 Formation continue

